



SINISTRALITÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP EN BRETAGNE

Comment définir le secteur du BTP ? [Source : INSEE]

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) regroupe à la fois les activités de **conception** et de **construction** mais également la **rénovation de bâtiments** (publics et privés, industriels ou non) et **d'infrastructures** (routes, réseaux, canalisations, etc.).

→ **Le Bâtiment** : ce secteur comprend les activités de la construction à la démolition d'un bâtiment, en passant par l'aménagement et l'entretien-rénovation. Il est défini par les codes NAF commençant par 41 (Construction de bâtiment) et 43 (Travaux de construction spécialisés).

→ **Les Travaux Publics** : les activités de Travaux Publics relèvent de l'aménagement du cadre de vie, constitué des infrastructures urbaines et civiles : voiries et infrastructures de transport (routes, voies ferrées, etc.), réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et fibre. Ce secteur est défini par les codes NAF commençant par 42 (Génie Civil).

LES CHIFFRES CLÉS

1 | Le contexte

89 862 salariés au 31/12/2021



18 824

sections d'établissements
actives au 31/12/2021



2 | La sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) [Source : Carsat Bretagne]

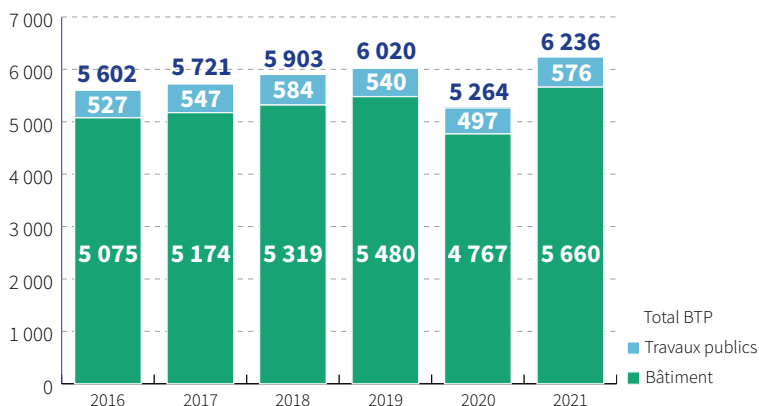
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

6 236

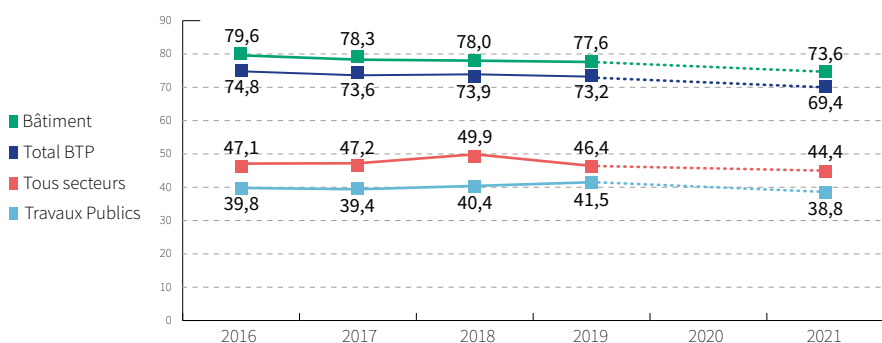
accidents du travail avec un 1^{er} versement IJ
en Bretagne en 2021



■ Évolution du nombre d'Accidents du Travail (AT) avec un 1^{er} versement d'Indemnités Journalières (IJ) dans le BTP entre 2016 et 2021



■ Évolution de l'indice de fréquence selon le secteur d'activité entre 2016 et 2021*



74 accidents de travail
pour 1 000 salariés en Bretagne en 2021
dans le **Bâtiment**

44 accidents de travail
pour 1 000 salariés en Bretagne en 2021
dans les **Travaux Publics**



*Compte tenu de la particularité de l'année 2020 liée au Covid, l'indice de fréquence n'a pas été calculé pour 2020

AT mortels

39
entre 2016
et 2021

1 316
entre 2016
et 2021

AT avec IPP¹

¹IPP = Incapacité Permanente Partielle

Taux de gravité²



2,54 pour le BTP

1,43 Tous secteurs confondus

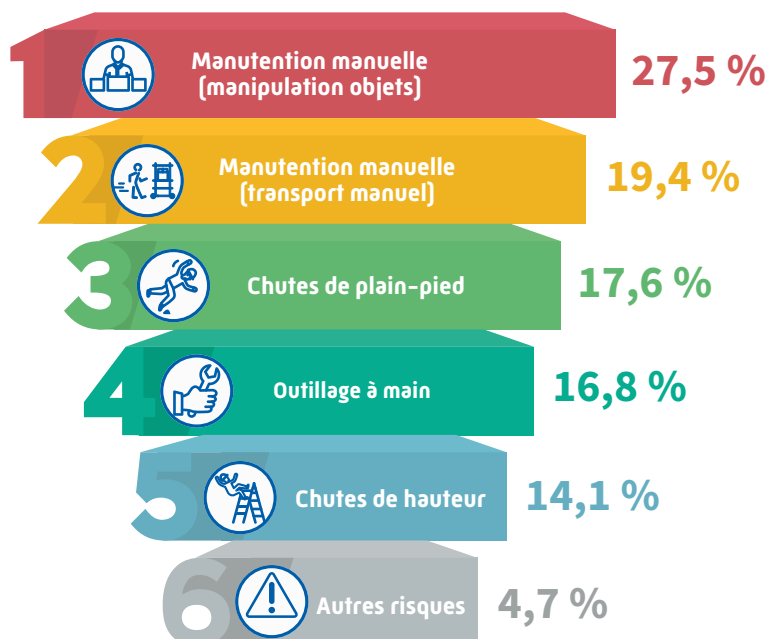
2,64 pour le Bâtiment

1,93 pour les Travaux Publics

²Taux de gravité = (nombre des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

■ La répartition des Accidents du Travail (AT) avec au moins 4 jours d'arrêt totalement codifiés selon le risque dans le BTP en 2021**

47,6%
de l'ensemble
des AT de
2021



**Répartition calculée à partir des 2 967 AT ayant entraînés minimum 4 jours d'arrêt et qui sont totalement codifiés, ce qui représente 47,6 % des 6 236 AT survenus en 2021.

■ Les codes Activité Principale Exercée (APE) où les Accidents du Travail (AT) sont les plus fréquents en 2021

Code APE	Libellé Code APE	Indice de fréquence
4391A	Travaux de charpente	130,97
4391B	Travaux de couverture par éléments	109,89
4399B	Travaux de montage de structures métalliques	107,78
4331Z	Travaux de plâtrerie	104,54
4329A	Travaux d'isolation	103,08

Indice de fréquence =
(nombre des accidents
en premier règlement/
effectif salarié) x 1 000

LES MALADIES PROFESSIONNELLES

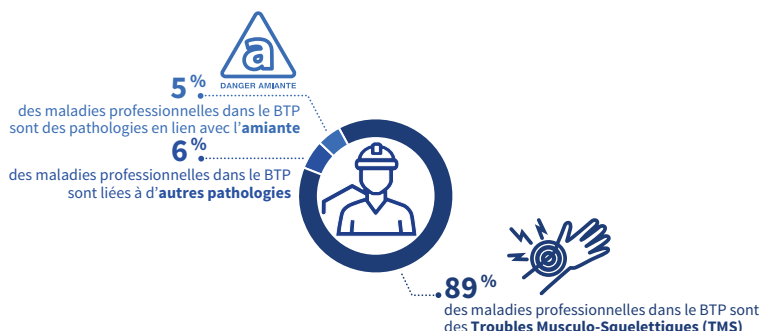
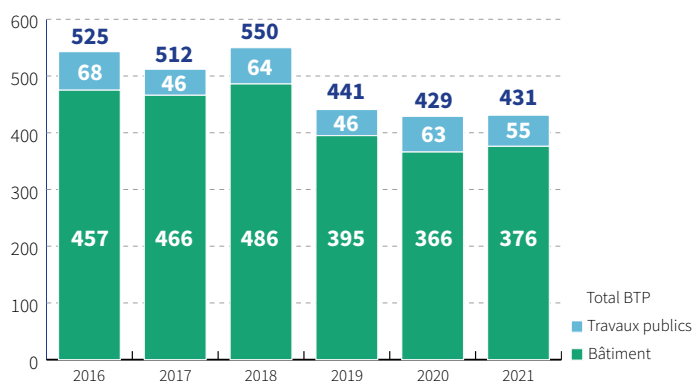


431
maladies professionnelles
avec un 1^{er} versement IJ ou IP en 2021



Le BTP représente
13% des maladies professionnelles
de la Bretagne

■ Évolution du nombre de Maladies Professionnelles (MP) avec un 1^{er} versement d'Indemnités Journalières (IJ) dans le BTP entre 2016 et 2021 et leur répartition en 2021



LES ACCIDENTS DE TRAJET

■ Évolution du nombre d'Accidents de Trajet (TJ) avec un 1^{er} versement d'Indemnités Journalières (IJ) dans le BTP entre 2016 et 2021



209
Accidents de Trajet (TJ) avec un 1^{er} versement
d'Indemnités Journalières (IJ) en 2021

